

ORDRE DU JOUR
DU COMITÉ SYNDICAL DU SMIRTOM
Vendredi 10 février 2023 à 09 h 00

Désignation du (de la) secrétaire de séance

Approbation du PV de la séance du 2 décembre 2022

COMPTABILITÉ :

1. Fixation du taux de la TEOM exercice 2023

AFFAIRES GÉNÉRALES :

2. Présentation du projet et des scénarios de gestion de proximité des biodéchets
3. Avenant du barème F CITEO et avenants de reprise des collectes sélectives
4. Convention avec les éco-organismes dans le cadre des nouvelles REP
5. Présentation du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) et de son plan d'action

Points divers :

- *Présentation du rapport social unique 2021*
- *Présentation des zones de réemploi – Ressourcerie Planète'R – ALPEJ*

Questions diverses

Le Président du SMIRTOM,
René BÉGUIN

